

Des solutions alternatives...

Suite à notre opération de comptage des véhicules au rond-point de la Forge les 26 et 30 mai, nous avons sollicité un rendez-vous avec les élus en charge des mobilités à la CCEG.

Cette rencontre a eu lieu le jeudi 19 octobre, en présence de Monsieur Sylvain Lefeuvre, vice-président de la CCEG en charge des mobilités et Monsieur Wilfried Braud, responsable transport et mobilités.

Nous avons présenté le bilan des deux matinées de comptage, soit environ 2700 voitures entre 7h30 et 9h15 au rond-point de la Poste de Gesvres dont 86% avec le seul chauffeur ! (le retrouver sur notre site : <https://nouvel-r-treillieres.fr/bilan-du-comptage-des-voitures-du-26-et-30-mai/>)

Un constat s'impose : il faut multiplier les solutions alternatives à la voiture individuelle. Nous avons échangé sur l'existant et envisagé d'autres solutions.

Transport en commun : ALEOP

Financé par la région, la ligne 300 a la meilleure fréquence du réseau et est victime de son succès. Malheureusement elle est souvent saturée et laisse des usagers sur le trottoir. De plus, son cadencement n'est pas toujours fiable. Pour répondre aux besoins des habitants, la CCEG a pris à sa charge la prolongation de la ligne au-delà de Grandchamp jusqu'à Casson. A l'inverse, raccourcir la ligne du côté de la métropole permettrait d'augmenter le cadencement, les transports en commun de la métropole nantaise pouvant prendre en charge les usagers. Cependant, l'hypothèse d'un terminus au Cardo contraindrait les treilliérains se rendant en centre-ville à changer de moyen de transport sur cette plateforme. Les comptages montrent que 60% des usagers vont au-delà du Cardo vers le centre-ville.

Pour approfondir notre analyse, nous allons effectuer un comptage du nombre de passagers qui sont refusés quand le bus est complet aux arrêts de la Belle Etoile et de La Ménardais.

COVOITURAGE

La communauté de communes va expérimenter des lignes de covoiturage sur réservation. La société ECOV est chargée de l'étude. Les secteurs concernés cible les villes de Blain et Fay de Bretagne pour rejoindre la N165 vers St Herblain et l'axe Est - Ouest qui n'est desservi par aucune ligne de car.

Treillières n'étant pas dans le périmètre de ces deux projets, nous avons proposé l'installation de panneaux autostop (voir l'exemple ci-dessous). L'idée est retenue et va être étudiée, nous espérons qu'elle soit mise en œuvre rapidement maintenant.



A titre d'illustration, un panneau lumineux d'auto stop pourrait être mis à l'arrêt Belle-Etoile. Le passager sélectionnera via un bouton sa destination, par exemple : Le Cardo, La Chapelle-sur-Erdre ou encore Sucé-sur-Erdre. Ainsi le conducteur allant dans la même direction pourra facilement proposer une place au passager.

TAD (transport à la demande)

La CCEG envisage également, des arrêts TAD répartis sur le territoire, en général aux arrêts de car. Les usagers auront la possibilité de réserver un véhicule la veille, celui-ci se rendra à l'arrêt le plus proche du domicile de l'appelant à l'heure convenue.

Des arrêts prioritaires seront définis avec des passages à heure fixe des véhicules TAD.

La mise en place est prévue pour l'été 2024, sur le territoire d'Erdre et Gesvres.

Pistes cyclables

La Voie verte (ancienne voie ferrée Blain / La Chapelle sur Erdre).

L'étude environnementale nécessite une année entière pour étudier l'impact sur la biodiversité. Elle est en cours et le projet devrait voir le jour en 2025.

Partage de la RD 537 : 1 piste unidirectionnelle d'1.50 m de large est prévue de chaque côté de la route, protégée des voitures par une bordure. Pour ce projet, la CCEG a reçu 1 million d'euros de subvention et est prête à démarrer la mise en œuvre. Reste un point de blocage, la jonction avec le réseau de piste cyclable de la métropole nantaise via le chemin de la Justice à l'extrémité de la zone d'activité de Ragon.

Pour information, nous avons insisté lors de l'entretien pour un démarrage rapide des travaux sans attendre le résultat des concertations avec Nantes métropole.

Piste Vigneux de Bretagne - La Paquelais - Treillières

Un autre projet de piste cyclable sécurisée le long de la D49 est envisagé.

Le premier tronçon-reliera d'abord Vigneux à la Paquelais. La liaison La Paquelais - Muzon - La Gréhandière - Treillières ne verra le jour qu'en 2026. Dommage que la Municipalité de Treillières n'ait pas envisagé le raccordement à cet axe dans les travaux de réfection de la chaussée qu'elle vient de réaliser à la Gréhandière comme nous lui avons demandé en temps utile !

Si comme nous, vous souhaitez agir localement pour le développement des mobilités douces, rejoignez-nous !
contact@nouvel-r-treillieres.fr

Nous suivre sur :

